

PARIS 8 – VERSION ORIGINALE

En un moment où, de la droite comme de la gauche, on entend chaque aspirant ministre déclarer que la réforme des Universités mise en place sous la Présidence Sarkozy constitue l'élément « le plus positif » ou « le moins mauvais » de son bilan, il nous semble plus que jamais nécessaire de rappeler que :

- Si nous avons mené deux grèves contre cette réforme, c'est en raison de l'imposture engagée par une pseudo autonomie qui nous rend plus que jamais dépendants des décisions d'un Ministère qui demeure seul en position de donner ou non son agrément à nos diplômés et à nos équipes de recherche.
- Si nous avons lancé cette Ronde Infinie des Obstinés qui a tourné 1000 heures, c'est parce que nous savions que la seule responsabilité que nous reconnaîtrait la loi, serait de gérer par nous-mêmes les réductions budgétaires qui nous sont d'ores et déjà imposées.
- Si nous avons résisté à la politique dite « d'excellence », c'est parce qu'elle tend à dissocier recherche et formation, qu'elle met en concurrence les universités les unes contre les autres comme les enseignants-chercheurs à l'intérieur de l'université, parce qu'elle court-circuite les instances élues et, *in fine*, accorde ses subsides à ce qui sert au mieux les intérêts du marché.

Mais ce qui nous a engagés, plus que toute autre chose, à adopter cette position de résistance, ce qui nous a amenés à initier des votes dans les réunions des 3 conseils affirmant que « quoi qu'il arrive » nous tiendrions bon sur des principes qui nous semblaient essentiels, c'est ce qui est au cœur du dispositif de la LRU : c'est ce mode de « gouvernance » que le ministère a voulu promouvoir avec comme perspectives de substituer aux directions collégiales des universités un pouvoir managérial, institué sous couvert d'une « présidence responsable ».

Ce qui nous a rassemblés, c'est- peut-être avant tout l'espoir que notre université reste un lieu où la volonté politique de tous ses membres, enseignants, biatoss, étudiants, place l'insolence de la pensée, l'excentricité de la recherche, l'incongruité de la création, avant toute autre considération.

Alors que dans les prochains mois nous allons élire de nouveaux conseils, il nous semble plus que jamais indispensable de ressaisir les raisons de notre engagement contre la LRU. Il nous faut engager une authentique réflexion sur les modes de direction de l'université, éviter les formules lénifiantes et adopter des positions concrètes.

Ce que nous voulons

1) Promouvoir la collégialité dans les prises de décision

La LRU accorde des pouvoirs aux présidents des universités qui contreviennent gravement aux pratiques collégiales de direction des universités. Il ne suffit plus de le déplorer ! Nous devons, ici et maintenant prendre des engagements fermes afin que cet état de fait cesse :

- Ni le président ni le Conseil d'Administration (CA) ne doivent prendre des décisions concernant une composante sans avoir engagé une vraie discussion avec celle-ci et sans avoir reçu un accord préalable du Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) et du Conseil Scientifique (CS).
- Ni le président ni le CA ne doivent prendre de décisions concernant les règles de scolarité sans que le CEVU n'ait engagé une vraie concertation avec l'ensemble des composantes.
- Ni le président ni le CA ne doivent prendre de décisions sur tel ou tel point de la politique de recherche sans que le CS n'ait engagé une vraie concertation avec l'ensemble des laboratoires.

- Ni le président ni le CA ne doivent prendre de décisions concernant l'emploi, les rémunérations, les conditions de travail, sans que le CTP n'ait engagé une vraie concertation avec les personnels.
- Ni le président ni le CA ne doivent invalider les choix effectués par les comités de sélection.
- Ni le président ni le CA ne doivent effectuer des arbitrages, tant sur les budgets que sur les postes, sans qu'une vraie concertation n'ait été effectuée avec les conseils d'UFR ou d'instituts, et avec l'assemblée des directeurs de composantes.

2) Défendre une véritable hétérogénéité des modes de recherche et des projets pédagogiques

L'université Paris 8 est forte de la diversité de ses composantes, tout comme elle est forte de son originalité pédagogique et multiculturelle. Héritière d'histoires contrastées, elle est constituée de traditions qui, sans être fatalement opposées les unes aux autres, ont chacune mené leur propre projet. Alors que ce que le ministère appelle « une bonne gestion » tend pour l'essentiel à niveler les pratiques, nous devons ici aussi rappeler quelques principes ... et les mettre en acte !

- Les composantes doivent demeurer en pleine responsabilité de leurs plans de formation. Si des ajustements doivent être opérés, ce ne peut être qu'en partant de l'existant et dans le cadre d'une vraie concertation.
- Si la prise en considération des moyens alloués à l'université nous interdit de mener tous les projets qui seraient présentés aux instances, il ne saurait y avoir UNE politique qui détermine d'emblée les lieux où de nouveaux dispositifs pourront être créés et ceux où ils seraient fatalement supprimés.
- La diversité des recherches doit être actée, non pas par de belles formules, mais dans les faits. C'est aux équipes, aux écoles doctorales, d'établir ce qui constitue des résultats de la recherche dans leur domaine. La publication d'articles, fût-elle LE critère retenu par le ministère, ne saurait être donnée comme unique paramètre.
- Si l'université, chacune de ses composantes et chacun de ses laboratoires, doivent se placer dans la meilleure position possible pour obtenir une évaluation favorable de l'AERES, cette évaluation ne saurait servir de critère discriminant pour les arbitrages internes à l'université.
- Les règles de notation des étudiants doivent relever de la responsabilité des formations, et non pas de critères imposés par un logiciel. Un audit sur Apogée devra être mené afin de voir s'il est en mesure de respecter cette diversité. Dans le cas contraire, nous devons préparer son remplacement.

3) Assurer une politique d'emploi qui respecte les règles de l'égalité

Au cours des années à venir, la nature des emplois va selon toute vraisemblance évoluer. Que le statut de fonctionnaire soit ou non remis en question, il nous faut, là aussi, être clairs sur quelques principes.

- Nous sommes résolument opposés aux primes dites « au mérite », elles ne servent qu'à favoriser le copinage. Toute prime doit être associée à une fonction et attribuée également à tout personnel qui occupe cette fonction.
- Nous sommes favorables à un référentiel qui introduise la possibilité d'obtenir un congé en contrepartie d'une responsabilité au sein des dispositifs de formation et de recherche. Les critères (durée – nombre d'étudiants) devront être débattus et des compensations accordées aux formations relevant d'un faible taux d'encadrement.
- Nous sommes favorables à la création d'un statut pour les chargés de cours permettant une meilleure intégration à la vie de l'université.
- Nous sommes contre les dispositions hiérarchiques qui se développent depuis deux ans au sein de notre université au nom du passage à l'autonomie. Si nous voulons réintroduire du lien au sein de notre université, il nous faudra repenser ces fonctions en termes d'animation et de responsabilité plutôt que par cette floraison de directeurs qui encombrant les organigrammes.
- Nous sommes favorables au maintien des concours pour les contrats doctoraux, concours ayant

pour seuls critères le sérieux et l'originalité du projet, et non pas le statut du doctorant.

- Nous défendrons un droit d'inscription au doctorat qui ne présuppose pas l'obtention d'un financement.

Paris 8 est riche de son public diversifié, mais nous savons que ce public est majoritairement fragile (précarité des ressources et du logement, temps de transports, problèmes de visas...) C'est aussi pour cela que nous refuserons toute normalisation pédagogique qui, sous couvert d'excellence ou sous prétexte de concurrence interuniversitaire (voire de contraintes liées à un logiciel de gestion), conduisent à transformer l'Université en lycée bis : aussi, nous veillerons à ce que les EC et séminaires soient non seulement des lieux et des temps de transmission de connaissances, mais aussi de questionnement critique et d'élaboration commune du savoir. Cette grande ambition pédagogique et cette responsabilisation des étudiants font, pour nous, partie intégrante de l'Aide à la réussite en licence et de l'ouverture vers des débouchés professionnels en master.

Notre université porte aujourd'hui des projets originaux, elle n'a d'avenir qu'en poursuivant le projet d'émancipation qui l'a vu naître, qu'en renforçant son originalité. Un repli sur soi de notre université, l'injonction faite à ses membres d'appartenir à un laboratoire estampillé Paris VIII, toute orientation ciblée sur LE partenaire choisi par l'hypothétique PRES, ne pourront que nuire aux intérêts d'une université comme la nôtre qui a été et demeure un entrelacement de réseaux non hiérarchisés.

Université-Monde, notre université a construit des partenariats innovants et solidaires avec des universités des cinq continents. Nombre d'expérimentations menées à Paris 8 sont aujourd'hui reprises par d'autres universités.

Pour tenir ce rang, démocratie, hétérogénéité et égalité constituent les seuls authentiques indicateurs d'excellence. Sans eux, rien ne saurait être inventé qui assure un véritable avenir pour notre université.

C'est pour défendre ces valeurs que comptons présenter une liste pour les élections aux conseils, mais que nous nous refusons à défendre la candidature de quelque « présidentiable » que ce soit.

Promouvoir la collégialité, c'est pour nous limiter le pouvoir du président de l'université, et certainement pas œuvrer pour tel ou telle postulant-e.